

**DELIBERATION N°24-03 DU 3 OCTOBRE 2024
PORTANT MODIFICATION DE DOTATIONS
D'AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET D'AVANCES**

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu les articles L213-8-3, R213-39 et R213-40 du code de l'environnement,
- Vu le 11e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie révisé, adopté par délibération n° CA 21-24 du 16 novembre 2021,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 modifiée relative à la délégation des attributions du conseil d'administration à la directrice générale,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 23-26 du 21 novembre 2023 modifiant le montant des autorisations d'engagement au titre des interventions pour l'année 2024,

DELIBERE

ARTICLE 1^{er}

La commission des aides décide de modifier les dotations de l'année 2024 suivantes :

- en autorisations d'engagement (DMAE)

Domaine	La dotation de la ligne programme	Libellés des lignes programmes	Est augmentée de	Est diminuée de
2	11	Station d'épuration	2 400 000 €	
3	16	Gestion des eaux pluviales	22 000 000 €	
2	25	Alimentation en eau potable	6 000 000 €	
1	31	Études	1 500 000 €	
2	12	Réseaux d'assainissement		5 400 000 €
3	13	Activités économiques		13 000 000 €
2	15	Assistance technique		2 000 000 €
3	21	Gestion quantitative		5 000 000 €
3	24	Milieux aquatiques		5 000 000 €
1	33	Action internationale		1 500 000 €
		Total	31 900 000 €	31 900 000 €

- en avances (DMAV)

Domaine	La dotation de la ligne programme	Libellés des lignes programmes	Est augmentée de	Est diminuée de
2	11	Station d'épuration	1 500 000 €	
3	23	Protection des captages	500 000 €	
2	12	Réseau d'assainissement		1 500 000 €
3	16	Gestion des eaux pluviales		500 000 €
		Total	2 000 000 €	2 000 000 €


ARTICLE 2

La commission des aides autorise la directrice générale à ajuster les dotations ci-dessus en fonction des décisions de la commission, pour tenir compte des modifications apportées en séance et de la liste de décisions déléguées d'octobre.

**La Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**


Sandrine ROCARD

**Le Président
de la commission des aides**


François CHOLLEY